

From: gilours@orange.fr
Sent: Sunday, August 20, 2017 6:44 AM
To: henriours5@gmail.com
Subject: LA CHAUDE

Monsieur le maire de Rives sur Fure Alain
DEZEMPTE,
aout 2017

17

copies à Bardek et Christiane

c'est vrai que nos rencontres sont agréables et je vous remercie pour les réponses données à propos des brochures prochainement rééditées par le CERFAC sur l'Histoire de Rives et surtout de m'avoir mis en relation avec AbeBooks.

Le canton de Rives si mal nommé aujourd'hui par calcul se voit assorti aussi avec " les chroniques rivoises " par la disparition du mot " rivoises " : tout était donc prévu...

Il est intéressant de constater comment des importuns au patrimoine, qui ne vivent qu'en s'occupant des affaires des autres, n'ont rien dit et laissé faire, c'est à dire laissé massacrer le patrimoine le plus sacré : l'écrit. Quel toupet de solliciter à votre collectivité, sous contrôle, une subvention de plusieurs centaines d'euros pour la parution d'une " occupation " qui ne leur fournit qu'un statut pour exister, alors que la commune de Renage s'est affublée d'un emprunt de 2 000 000 d'euros ! Endettement à reconsidérer, s'il y a compétence à la tête de la municipalité, au moment où la taxe d'habitation et 300 000 euros d'aide à l'investissement disparaissent pour les collectivités territoriales !

Je vous réaffirme qu'il existe encore des socialistes dignes comme vous : Martine AUBRY, Marie-Noëlle LIENEMANN entres autres pour cette fois-ci ne citer que des femmes (qui elles sont dignes de l'être car elles auraient sans doute baffer d'un aller retour un coq de basse cour leur mettant la main presque au cul) et que nous n'avons pas cette chance à Renage et ainsi qu'au conseil départemental pour le canton de Rives-Tullins-Rives-Tullins-Rives où ses représentants se font plus qu'invisibles sur le terrain (il se racontera que farines et œufs sont prêts pour des tartes à la prochaine foire de Beaucroissant ?). Comme vous le dites : " elle n'a pas à s'afficher comme elle le fait avec lui ! "; certes, comme vous le dites aussi : " mais c'est leur vie privée et cela ne nous regarde pas ! " (ce que je pense également, mais ça fait du bien à entendre). Votre franchise d'élus républicains à Rives est à saluer avec votre bulletin MUNICIPAL alors qu'à Renage il ne dira même plus son nom ! Une bande de Faux Culs Renageois (FCR), après avoir écrit qu'elle était de gauche le renia tout comme elle aura fait enlever l'indication " municipal " au bulletin de la ville !

L'épisode ignoble consistant à faire des difficultés*à la famille du regretté Manu MARTIN pour accéder à la salle de l'USRR portant son nom restera dans les mémoires et ce ne sont pas les "avancées" et autres manipulations qui les effaceront. " Aaaaaah ! C'est donc ça ! C'est pour se rattraper qu'elle faisait la chaude à la buvette du rugby ! " : bien vu Bardek ! Finalement tu vois, t'es un grand comique à faire se marrer (se moquer ?) une trentaine de gars au moment de l'apéro, au Luckys bar à Rives. Tu as aussi bien raison Christiane : " c'est irrattrapable ! ". Grâce : non ! Garce : oui ! L'incarnation parfaite de la médiocre province si bien décrite par Brigitte MACRON dans le magazine " ELLE " de ce jour.

J'espère que notre prochaine rencontre nous permettra d'apprécier une aide financière importante apportée de quelques manières que ce soit par la commune de Renage à votre collectivité, parce que quand on veut on peut, les relais financiers existant, et il n'est pas impossible de rêver : sauf que là, à la tête de Renage, trône un cauchemar...

Gilles MICHEL

" on vaut mieux que ça ! " " on s'en souviendra ! "

* suppression d'avantages acquis : c'est cohérent puisque l'autre, supporter de la loi travail, a fait de même en osant rester assis à la table du gouvernement de FREISSE-VALLS-LA-TALOCHE.

(Merci à GUILLAUME de GRENOBLE intervenu sur France Inter : " la claque on est 66 millions à vouloir te la mettre ! " et légion d'honneur à Nolan LAPIE que j'accueillerai bientôt !)

Attention : l

e présent message et ses éventuelles pièces jointes (ci-après " le Message ") sont adressées exclusivement à l'usage exclusif de leur (s) destinataire (s) indiqué (s), et leurs contenus sont strictement confidentiels. Toute copie, retransmission, diffusion, modification, diffusion, édition, ou autre usage en tout ou partie, ainsi que toute utilisation non autorisée par toute personne ou entité légale de ce Message sont formellement interdits, sauf mentions particulières. Si vous recevez ce Message par erreur, nous vous remercions de le détruire et de nous en aviser immédiatement par courriel et vous abstenir de toute référence aux informations qui y figurent afin d'éviter les sanctions attachées à la divulgation et à l'utilisation d'informations confidentielles. Les messages électroniques sont susceptibles d'altération et de falsification. L'expéditeur décline toute responsabilité au titre de ce Message s'il a été corrigé, altéré, déformé ou falsifié sans autorisation.